La voix du patrimoine de Sienne

Téléphone: 02 33 61 45 49 Portable: 06 87 56 35 58 patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr

Les moulins de Chérencé-le-Héron ASVPVS n° 66 2013



Mariette de la Pagerie 1689

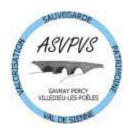
La commune de Chérencé-le-Héron avait deux moulins, l'un appelé le moulin de Belval, le second, le moulin de Chérencé. Tous deux sont anciens, ils sont identifiés sur la planche D2 du cadastre napoléonien

de 1818, le moulin de Chérencey, section D 513-516, moulin de Belval, section D 584-586, 588-589. Le premier, le moulin de Belval, a totalement disparu. Il se composait, lors d'une vente réalisée le 28 décembre 1866 (5E 16536) par Pierre,



Carte de Cassini XVIII -ème siècle

Frédéric Tétrel et Uranie, Hyacinthe Dubrisay, son épouse, au profit de Victor, Pierre Fillâtre et Mélanie, Olive Leprovost, son épouse, d'un moulin à blé à quatre paires de meules mues par deux roues, avec ses blutoirs, ses merrains, roues, mécanismes généralement quelconques comprenant l'usine. Ces derniers revendirent aux précédents le moulin de Belval le 18 février 1873. Ce qui permettra aux époux Tétrel Dubrisay de faire une donation-partage de leurs biens le 25 mars 1884 à leur fille, Ernestine, Angèle, Marie épouse d'Albert, Casimir Legouey, instituteur (3 Q ACP Villedieu, volume 164, folio 29-32). L'ensemble des recherches, textes ont été effectué par Monsieur Jacky Brionne, président de l'ASVPVS et mis à votre disposition avec son aimable autorisation.



La voix du patrimoine de Sienne

Téléphone: 02 33 61 45 49 Portable: 06 87 56 35 58 patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr

Georges, Paul, Victor Heslouis, notaire à Villedieu, en fait l'acquisition le 3 mars 1908 d'Aimée, Marie Feuillet.

Le moulin, dit de Chérencé-le-Héron, situé au lieu-dit « le moulin » se composait le 21 avril 1934 (5E 25934) d'un corps de bâtiment ayant au sous-sol grande pièce renfermant le mécanisme du moulin, une petite laiterie au nord avec un escalier extérieur accédant à la route, une salle d'habitation et une chambre de meunerie à l'étage, grenier sur le tout. Un autre corps de bâtiment à usage de cave et d'étable avec un grenier planchéié au-dessus ; hangar au pignon couchant servant de bûcher et débarras. Une ancienne boulangerie convertie en salle d'habitation avec grenier au-dessus appuyés au pignon couchant ; un four, un poulailler et une retraite à porcs ; cour et jardinet. Un bief et arrièrebief. Roues, transmissions, appareils de bluteries et autres accessoires composant le mécanisme du moulin à l'exception du matériel portatif. Un jardin à plant sur lequel existent un puits avec pompe et des cabinets d'aisances. Le tout nommé « le moulin de Chérencé. » Une portion de jardin à plant édifiée d'une charreterie, un déversoir de décharge, une autre parcelle de plant édifiée d'une écurie avec un hangar sur poteaux, un jardin légumier, un pré, le tout nommé « le pré du coq. » Le bief d'amenée d'eau au moulin cadastré sous le nom de « le biez du moulin de Chérencé », un pré dit le « pré au seigneur » le tout sur le territoire de la commune de Chérencé-le-Héron et d'autres immeubles sur le territoire de La Trinité sous forme de pré nommé le « vallon ». Un relevé de compte, daté du 19 mai 1934, de fournitures pour l'année 1933 de la « Maison Léon Ligot » de Sainte-Pience destinées à monsieur Poirier, meunier à Chérencéle-Héron, permet de connaître quelques commandes en blé dénaturé, maïs, orge, toiles et son. Ce même moulin est vendu le 31 mars 1934 par Albert, Ernest, Jean Poirier, propriétaire et meunier et Marie, Armandine Morin, son épouse, à Alfred, Marcel, Ignace Lemoine, cantonnier et Albertine, Berthe Leplanois, son épouse, demeurant à la Haute Quetterie à Chérencé-leHéron. Les immeubles se composent du moulin proprement dit, composé 1er : d'un corps de bâtiment

L'ensemble des recherches, textes ont été effectué par Monsieur Jacky Brionne, président de l'ASVPVS et mis à votre disposition avec son aimable autorisation.



La voix du patrimoine de Sienne

Téléphone: 02 33 61 45 49 Portable: 06 87 56 35 58 patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr

construit en pierres, couvert en ardoises, distribué en grande pièce au sous-sol renfermant le mécanisme du moulin, une petite laiterie au nord avec un escalier extérieur accédant à la route, salle d'habitation et chambre de meunerie, à l'étage, grenier sur le tout ; 2° un autre corps de bâtiment construit en pierres, couvert en ardoises, à usage de cave et étable, grenier planchéié sur le tout, appuyé au pignon couchant un petit hangar construit en planches couvert en tuiles servant de bûcher et débarras ; 3° un troisième bâtiment construit en pierres, couvert en ardoises, à usage d'ancienne boulangerie convertie en salle d'habitation, grenier planchéié au-dessus appuyé au pignon couchant et construit en pierres et bois, couvert en ardoises et tôle ondulée, un four, un poulailler et une retraite à porcs ; 4° parcelles de terrain en nature de cour et jardinet; 5° bief et arrière-bief; 6° roue, transmissions, appareil de bluterie et autres accessoires composant le mécanisme du moulin, à l'exception du matériel portatif qui va faire l'objet de la réserve, ci-après ; 7° un jardin à plant sur lequel est construit : a) un puits sans tête mais pourvu d'une pompe, b) et des cabinets d'aisances en mauvais état ; 2ème , 1° une portion de jardin à plant sur laquelle est édifié une charreterie construite en pierres, couverte en ardoises ; 2° un déversoir de décharge ; 3° une autre parcelle de plant sur laquelle se trouve une écurie construite en pierres, couverte en ardoises, avec au pignon couchant un hangar sur poteaux, en bois, couvert en tuiles ; 4° un jardin légumier ; 5° un pré. 3ème le bief d'amenée d'eau au moulin (D 510) ; 4ème un pré dit le pré du seigneur (D 512) et sur la commune de La Trinité, 5ème un pré formé de la réunion de deux parcelles (A 544, 546). Ces biens vendus avaient été acquis sous la communauté légale, le 18 décembre 1923, maître Heslouis). Le cahier-descharges avait été dressé par le même notaire le 12 novembre 1923, le tout en exécution d'un jugement rendu par le tribunal civil, de 1ère instance, d'Avranches, le 25 octobre 1923 à la requête de Marie, Ange, Jeanne Barré, veuve de Jean-Marie Sérazin (décédé le 14 septembre 1923), et de Jean-Marie Sérazin, meunier, demeurant à Ploërmel (Morbihan), tuteur. Cette vente avait été consentie à monsieur et madame Poirier, moyennant vingt-cinq mille cent

L'ensemble des recherches, textes ont été effectué par Monsieur Jacky Brionne, président de l'ASVPVS et mis à votre disposition avec son aimable autorisation.

La voix du patrimoine de Sienne

Téléphone: 02 33 61 45 49 Portable: 06 87 56 35 58 patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr

francs. Le cahier-des-charges du 12 novembre 1923 (5 E 16703) précise que Jean-Marie Sérazin est tuteur de Jean-Marie Sérazin ; Paul, François, Marie Sérazin ; Marcel, Louis, Marie Sérazin, ses neveux issus du 1er mariage de Jean-Marie



carte de l'état major 1820 1866

Sérazin et de Mathurine Nicolas, sa première épouse, décédée à Saint-Nicolas-du-Tertre, le 13 janvier 1915. Le couple Sérazin Barré avait acquis des immeubles de Victoire, Justine Jarry, propriétaire, rentière, veuve de François, Ferdinand Gastbled et de Paul, Albert Lecourtois, propriétaire,

parcheminier, et Angéline, Louise, Elisabeth Gastbled, son épouse, le 6 mai 1919, moyennant 12000 francs. Cet acte de vente du 6 mai 1919 (5 E 16680) précise dans la désignation des immeubles que le moulin de Chérencé-le-Héron se compose d'un corps de bâtiment construit en pierres, pour la majeure partie couvert en ardoises, servant de logement au meunier, à plusieurs meules, à trois blutoirs et aux accessoires du moulin ; d'un autre bâtiment dont un bout renferme le mécanisme du moulin et dont l'autre bout est à usage de porcherie ; un troisième bâtiment servant de boulangerie, cave et écurie ; de cour en côté et en devant des bâtiments en tant qu'il en appartient ; du bief et de l'arrièrebief aussi autant qu'il en appartient ; des roues, conduites et autres accessoires composant le mécanisme du moulin ; le bief du moulin de Chérencé, comme eau et comme sol ; le bief du ruisseau de Chérencé, comme eau. L'origine de propriété précise que ces biens vendus appartenaient à François, Ferdinand Gastbled, propriétaire, ancien meunier, demeurant à Chérencé-le-Héron, au village du moulin, époux de Victoire, Justine Jarry. Ce dernier les avait acquis le 14 octobre 1874 (maître Rachine) d'Auguste, Marie Lejemmetel, élève en pharmacie à Coutances et Marie, Eugénie Lejemmetel, demeurant à Chérencéle-Héron et de Célestine, Augustine Lerosey, vivant de ses revenus, demeurant

L'ensemble des recherches, textes ont été effectué par Monsieur Jacky Brionne, président de l'ASVPVS et mis à votre disposition avec son aimable autorisation.



La voix du patrimoine de Sienne

Téléphone: 02 33 61 45 49 Portable: 06 87 56 35 58 patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr

en la commune de Chérencé-le-Héron, veuve, non remariée de Pierre, Armand Lejemmetel, moyennant 5550 francs, transcrit aux hypothèques d'Avranches, volume 625, n° 74, le 7 novembre 1874. La succession de Pierre, Armand Lejemmetel (table des décès en 3 Q 10104, folio 119, n° 695 ; volume 76 des mutations des successions, n° 162 et volume 77, n° 80) qui était en son vivant, maire de la commune de Chérencé-le-Héron, précise que le moulin de Chérencé avec trois hectares de terre est loué par bail dont le dernier en faveur d'Arsène Leprovost, meunier, est enregistré sous SSP enregistré à Villedieu le 30 décembre 1871, moyennant 960 francs, charges comprises. La transcription des hypothèques d'Avranches, volume 625, case 74, nous apprend que Pierre, Armand Lejemmetel s'était rendu propriétaire des immeubles à Chérencé-le-Héron avant l'établissement de son contrat de mariage survenu le 11 mai 1853, suivant un jugement rendu à l'audience des criées du tribunal civil de 1ère instance d'Avranches sur une expropriation forcée, poursuivie contre le sieur Adolphe, Guillaume Lebois, propriétaire et meunier, qui demeurait à Villedieu, il y a environ vingt-cing ans (soit vers 1849-1850). Comme me le fît remarquer Stéphane Villaespesa, lors de notre visite sur le terrain, le moulin de Chérencé, équipé d'une roue, faisant de la mouture secondaire, orge et avoine, arrêta de tourner en 1988 après le décès de Raymond Lemoine, « dernier meunier du lieu »...